RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Décision n°20250528-1 portant homologation du système d'information de gestion des ressources humaine (RENOIRH)

Publié le 3 juin 2025, Mis à jour le 3 juin 2025

La présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires,

Vu *le code de l'éducation, notamment ses articles L.443-4, L.821-1, L.821- 2, R.719-49 et D.821-1 ;*
Vu *le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;*
Vu *le Référentiel Général de sécurité (RGS) prévu par l'ordonnance n?2005-1516 dite « ordonnance RGS » du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives ;*
Vu *le décret du 10 février 2024 portant nomination de madame Bénédicte DURAND à la présidence du Centre national des oeuvres universitaires à compter du 15 février 2024 ;*
Vu *l'arrêté du 19 juillet 2024 portant approbation de l'instruction ministérielle relative à la politique de gouvernance de la sécurité numérique (PGSN) de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;*
Vu *la décision n° 202202071 portant nomination de monsieur Michel Affre en qualité de Conseiller à la sécurité numérique du Cnous ;*
Vu *le compte-rendu de la commission d'homologation visé par le conseiller de sécurité numérique du Cnous (autorité d'homologation qu'il a présidé par délégation cette commission),*

DÉCIDE,

Article 1

L'homologation de sécurité du système de gestion des ressources humaines (RENOIRH) est accordée pour une durée ferme de trois ans à compter du 1er juin 2025.

Article 2

La présidente du Centre national des ?uvres Universitaires et Scolaires est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site « lescrous.fr ».

Vanves,

Le 28 mai 2025,

La Présidente du CNOUS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Décision n°20250528-1 portant homologation du système d'information de gestion des ressources humaine (RENOIRH)

Publié le 3 juin 2025, Mis à jour le 3 juin 2025

Bénédicte DURAND